

**FICHE PRODUIT RELATIVE AUX QUALITÉS
ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES**

EMBALLAGE EN CARTON

France : En application de l'Article L541-9-1 du Code de l'environnement

INFORMATION	COMMENTAIRES
Recyclabilité	Les emballages sont entièrement recyclables.
Substances dangereuses	-
Substances extrêmement préoccupantes	-
Compostabilité	-
Réutilisation	-